



Savary-Moser Nadia, Boschung Bruno

Analyse des incidences des mesures structurelles d'économies de l'Etat

Cosignataires : 34 Réception au SGC : 21.03.18 Transmission au CE : *28.03.18

Dépôt et développement

Compte tenu du renversement de tendances observé et de la détérioration des perspectives financières de l'Etat, le Grand Conseil a accepté en 2013 un programme de mesures structurelles et d'économies 2013-2016. Ce programme portait sur un paquet global, avec des mesures limitées dans le temps et des mesures pérennes. Le message transmis au Grand Conseil faisait état d'objectifs financiers à atteindre répartis sous 4 axes de travail (les revenus, les subventions, les effectifs et la masse salariale, les projets et les réformes) et en respectant 4 principes (l'équilibre budgétaire, la préservation des capacités d'investissement pour l'avenir, la diminution des charges, la symétrie des efforts demandés).

Partant du principe que ce programme est, à ce jour achevé, nous vous posons les questions suivantes :

- Est-ce que les mesures prises ont permis d'atteindre les objectifs d'économies fixés par l'Etat qui se fondait sur le plan financier ?
- Si oui, vont-elles au-delà des espérances souhaitées?
- Les comptes de l'Etat sont excellents. Dès lors, les perspectives financières ne nous permettent-elles pas certaines adaptations sur les mesures pérennes ?
- Quelles mesures envisagées (notamment en terme de projets et de réformes) n'ont-elles pas été mises en œuvre ? Pourquoi et, le cas échéant, est-il prévu de les mettre en œuvre et selon quel échéancier ?

En conclusion, nous demandons l'élaboration d'un rapport comportant une analyse globale de la situation actuelle avec une vue d'ensemble sur les conséquences des mesures prises et selon le bilan final, une vision du Conseil d'Etat sur les mesures pérennes.

—

*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).